Province de Québec

6 octobre 2026

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 5 octobre 2026 à 19h30.

Sont présents: Mylène Vézina, Michel Michaud, Gilles Saint-Pierre, Mario Yockell, Christian St-Pierre et David Chassé.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Christian Beaulieu maire. Sont aussi présentes Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière et Magali Savoie, greffière-trésorière adjointe.

11 personnes présentes dans la salle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2026-188 **Lecture de l'ordre du jour**
Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2026-189 **Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026**
Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

CORRESPONDANCE CITOYENNE :

Demande de passage Club Quad
Un règlement concernant la circulation des véhicules hors route (quads) devra être adopté par le conseil en suivant la procédure déterminée par le Ministère des Transports.

2026-190 **Encadrement – Fête d'Halloween**
ATTENDU que la fête de l'Halloween se tiendra le 31 octobre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité :

QUE la période de collecte de bonbons à l'occasion de la fête de l'Halloween soit fixée de 16h à 20h sur le territoire de la Municipalité;

QUE la population soit informée de cette période par les moyens de communication habituels de la Municipalité.

FINANCES :

2026-191 **Accepter les comptes du mois de septembre**
La liste des comptes du mois de septembre est classée aux archives à la section *Ressources financières* sous le numéro **05-310** et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Christian St-Pierre, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de septembre au montant de 231,807.42$ incluant Ferme Donald Vachon et Fils (64,904.89$), GFL Environmental (5,075.89$) et RésoMasse (2,905.16$) et en autorise le paiement.

VOIRIE, SERVICES ET URBANISME

2026-192 **Modification à l'Annexe C – Postes affectés au déneigement**
Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité d'autoriser les modifications à l'annexe C concernant les conditions pour les postes affectés au déneigement.

2026-193 **Autorisation de paiement – Temps supplémentaire pour la gestion des eaux**
Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par David Chassé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement à M. Jeannot Fournier de 32 heures supplémentaires effectuées pour le rétablissement de la potabilité de l'eau du Centre Communautaire en août et lors de la vidange des boues de l'Étang #1 en septembre.

2026-194 **Directive de déneigement écoresponsable et d'utilisation ciblée des abrasifs**
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite poursuivre ses efforts en matière d'écoresponsabilité et améliorer ses pratiques environnementales;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers de la route demeure une priorité;

CONSIDÉRANT QUE cette approche vise également une utilisation plus responsable des ressources et une réduction des coûts;

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que la Municipalité cesse l'utilisation systématique de produits déglaçants sur son réseau routier et privilégie le déneigement mécanique ainsi que l'utilisation ciblée d'abrasifs dans les secteurs critiques, notamment aux coins de rue, aux intersections et dans les pentes, selon les conditions hivernales, les besoins de sécurité et le jugement du directeur des travaux.

2026-195 **Dépassement de coûts – Travaux chemin des Bois-Francs**
Il est proposé par Mario Yockell, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser un dépassement de coûts de ± 3,000$ pour les travaux de fossé sur le chemin des Bois-Francs.

LOISIRS ET CULTURE

2026-196 **Nouveaux propriétaires résidents permanents 2025-2026**
Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des nouveaux propriétaires résidents, d'autoriser un paiement de 25$/foyer à la *Corporation de développement* à même le budget *Réceptions sem. Municipalité*.

Démission – Responsable de la bibliothèque
Le conseil prend connaissance de la démission de la responsable de la bibliothèque, effective le 31 décembre 2026.

Une lettre sera transmise à Mme Sylvie Ledru en remerciement pour ses années de service.

2026-197 **Autorisation de travaux – Remplacement pièce de l'échangeur d'air**
Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de iA.Énergie pour le remplacement de pièces et la programmation de l'échangeur d'air du Centre communautaire au montant de 1,770.62$.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE :

2026-198 **Grande semaine des tout-petits**
CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 16 au 22 novembre 2026;

CONSIDÉRANT que tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 16 au 22 novembre 2026, la *Grande semaine des tout-petits!* et de procéder à la levée du drapeau officiel le lundi 16 novembre 2026 au Centre Communautaire, afin de marquer le début des festivités de la GSTP.

DIVERS

2026-199 **Politique de traitement des plaintes relatives aux manquements à la Charte de la langue française**

CONSIDÉRANT que la Charte de la langue française prévoit un mécanisme de traitement des plaintes et dénonciations par l'Office québécois de la langue française;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser la procédure applicable aux plaintes ou dénonciations concernant un possible manquement à la Charte de la langue française au sein de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par David Chassé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité :

QUE toute plainte ou dénonciation visant la Municipalité relativement à un possible manquement à une disposition de la Charte de la langue française ou de ses règlements soit directement dirigée vers l'Office québécois de la langue française, lequel est l'organisme compétent pour en assurer le traitement;

QUE la présente résolution constitue la *Politique de traitement des plaintes relatives aux manquements à la Charte de la langue française* de la Municipalité.

2026-200 **MRC – Projet d'exposition Art et agriculture**

Il est proposé par Mario Yockell, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser le Musée régional de Rimouski à installer sur le terrain du Centre communautaire des œuvres saisonnières, visant à valoriser le travail des familles agricoles et à mieux faire comprendre les réalités du milieu.

2026-201 **Démission – Représentant OBNL du Centre Communautaire**

Il est proposé par Mario Yockell, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Michel Michaud comme représentant de la Municipalité au conseil d'administration de l'*OBNL du Centre communautaire*.

La nomination d'un nouveau représentant sera faite à une séance ultérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La levée de la séance est proposée à 20h40 par Michel Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén. | Christian Beaulieu, maire

Je, Christian Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Christian Beaulieu, maire | Date